JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE ENTRE 20 HEURES ET 6 HEURES

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigne(e),
Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :
certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :
Nom:
Prénom :
Date de naissance :
Moyen de déplacement :
Nom, adresse et cachet de l'établissement d'accueil de l'enfant :
Fait à:
Le:
Simpahuma .
Signature: